

RCS : CUSSET
Code greffe : 0301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 40091
Numéro SIREN : 349 319 848
Nom ou dénomination : SOCIETE ORDINIS

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2023 sous le numéro de dépôt 3271

ORDINIS

Société par actions simplifiée au capital de 125 286 euros
Siège social : 19 RUE DELORME, 03000 MOULINS
RCS CUSSET 349 319 848

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 11 DECEMBRE 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le 11 décembre,

Les associés de la société ORDINIS se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la Présidente, faite conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alexis MOUSSERIN, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Xavier SOLA, représentant la SARL HALLEY, associé représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Julien ROSSEEL, représentant la SARL HALE BOPP, est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Monsieur Alexis MOUSSERIN informe les associés présents que suite à la cession de la totalité de ses titres, Monsieur Gérard MERGUI a exprimé le souhait de mettre un terme à son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, et que, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts, il convient de nommer un nouveau Directeur général en remplacement.

Il demande donc à l'Assemblée de bien vouloir nommer Monsieur Julien ROSSEEL en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Gérard MERGUI.

DS


DS


DS-DS


PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Gérard MERGUI de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, le remercie chaleureusement pour les services rendus pendant ces nombreuses années et décide de nommer en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Julien, Thibault, Guillaume ROSSEEL,
Né le 15 octobre 1986 à MOULINS (03),
De nationalité française,
Demeurant 14 Avenue Victor Hugo 03000 MOULINS

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Julien ROSSEEL disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

A ce titre, il aura le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.


Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

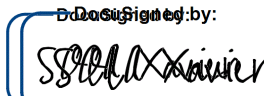
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.


Le Président
Alexis MOUSSERIN

DocuSigned by:

ED4DAA516EF7409...

Le scrutateur
SARL HALLEY
Représentée par Xavier SOLA

DocuSigned by:

66663022906104...

Le secrétaire
SARL HALE BOPP
Représentée par Julien ROSSEEL

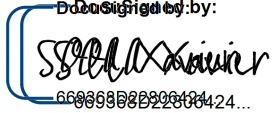
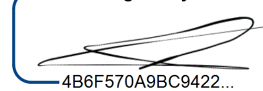
DocuSigned by:

4B6F570A9BC9422...

ORDINIS

Société par actions simplifiée au capital de 125 286 euros
Siège social : 19 RUE DELORME, 03000 MOULINS
RCS CUSSET 349 319 848

FEUILLE DE PRESENCE

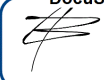
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 11 DECEMBRE 2023

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	SARL HALLEY	2 198	2 198	 DocuSigned by: 669368D22806424...
2	SARL HALE BOPP	1099	1099	 DocuSigned by: 4B6F570A9BC9422...
	Totaux =====	3297	3297	=====

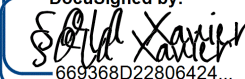
Nombre d'associé(s) : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés ...0... pouvoirs, arrêtée à...2... associés présents ou représentés possédant ensemble3297..... droits sociaux


Le Président
Alexis MOUSSERIN

DocuSigned by:

 ED4DAA516EF7409...

Le scrutateur
SARL HALLEY
Représentée par Xavier SOLA

DocuSigned by:
 DocuSigned by:

 669368D22806424...
 669368D22806424...

Le secrétaire
SARL HALE BOPP
Représentée par Julien ROSSEEL

DocuSigned by:

 4B6F570A9BC9422...